



**Intervention de Madame la Députée Katrin JADIN sur la proposition de
résolution concernant la situation au Burundi**

26 mars 2015

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Chers Collègues,

Nous allons voter cette après-midi une résolution concernant le Burundi, à un moment important de l'histoire de ce pays.

Certes, nous devons rester réalistes : la politique burundaise se fait par les Burundais, et nous devons nous prémunir de toute tendance tutorale ou moralisatrice.

Néanmoins, pour des raisons historiques, pour des raisons d'attaches sentimentales et humaines vis-à-vis du peuple burundais, nous devons adopter un langage clair sur nos valeurs et nos principes, valeurs et principes que nous partageons avec le peuple burundais :

- l'importance de l'Etat de droit, de la liberté d'expression,
- de la défense des droits de l'homme,

- de la lutte contre la corruption,
- du développement socio-économique d'un pays,
- le partage des richesses pour tous.

A la veille des élections, nous ne pouvons que déplorer la réduction de l'espace politique, les restrictions aux libertés de réunion, d'expression et des contraintes imposées aux médias.

Nous nous devons aussi dénoncer les questions relatives à l'indépendance de la justice.

Qui se préoccupe de ce pays, et de ce peuple, sinon quelques pays dont nous faisons partie ?

Nous avons, à travers la politique du Ministre De Croo, des projets ambitieux dans ce pays : nous devons les mener à terme, pour le bien-être de toute une population qui en a besoin.

Monsieur le Président, Chers Collègue,

Le Burundi a fait des progrès significatifs, en surmontant les entraves, les défis lagué de la guerre civile, mais la paix demeure malgré tout fragile.

La question des élections qui se tiendront d'ici quelques semaines est au centre de notre résolution, et nous le savons, le Ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, est très attentif à son bon déroulement.

L'organisation d'élections crédibles, libres et démocratiques en 2015 est cruciale pour l'avenir du Burundi. Il est impératif que le processus électoral soit apaisé, inclusif, équitable et transparent.

Il ne faut pas recourir à la violence mais s'engager pleinement dans un processus pacifique.

Or, que constate-t-on ces dernières semaines ?

Arrestation d'un journaliste, limogeage du chef des services secrets, exclusion des "frondeurs" de son parti, mobilisation le 19 février pour la libération du journaliste Bob Rugurika, volonté de Pierre Nkurunziza de se présenter pour un troisième mandat contre les stipulations de la Constitution, reports successifs du congrès du CNDD-FDD qui doit désigner le candidat de la majorité, manifestations de l'opposition puis de la majorité au mois de février à l'approche des élections du 26 juin, libération de Bob Rugurika, rumeur d'intervention des services secrets contre les frondeurs du parti présidentiel : ...

Faut-il que la rue oblige Nkurunziza à renoncer à se présenter, avec ses cortèges de violences, de victimes, de saccages, de répression ?

Faut-il l'intervention de l'armée, avec son militaire providentiel alors que les années de transition sont derrière le Burundi, un pays qui connaît un régime civil normal après des décennies de violences ?

Chers Collègues,

Le Burundi s'est doté d'un certain nombre de balises sur lesquelles il doit baser sa politique :

- les Accords d'Arusha qui sont au cœur de la stabilisation du pays ;
- la Constitution ;
- la feuille de route pour les élections
- et la toute récente déclaration conclue entre les partis politiques de mener ces élections pacifiquement.

Ces fondements juridiques et politiques sont à la base d'une bonne organisation du pays : le pouvoir burundais, quel qu'il soit, doit les respecter.

Enfin, Monsieur le Premier Ministre, nous devons rester vigilants face à la nécessité absolue de préserver la cohésion et l'unité de la société burundaise.

Tous les débats qui divisent la société burundaise sont dangereux, plus encore dans cette période sensible et nous avons appelé l'ensemble des acteurs politiques du Burundi à mettre l'intérêt supérieur du pays, la consolidation de la paix, la recherche du consensus et de l'apaisement au cœur de leurs priorités et de leur action.

Monsieur le Président,

Le Mouvement Réformateur, co-signataire de ce texte, votera cette résolution, et restera attentif, notamment à travers les prochaines auditions sur l'Afrique centrale qui débiteront la semaine prochaine, à la vie politique burundaise et à l'avenir de son peuple.

Je vous remercie.